

2024

sur les données 2023

OBSERVATOIRE DU RÉEMPLOI

Bourgogne-Franche-Comté

Re Association
Régionale des
Acteurs du
Réemploi

Bourgogne-Franche-Comté

OBSERVATOIRE DU RÉEMPLOI

Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

01	CONTEXTE	03
02	TERRITOIRE	07
03	PROFIL DES STRUCTURES	09
04	RICHESSSES HUMAINES	13
05	COLLECTE	16
06	VALORISATION	20
07	REDISTRIBUTION	22
08	SENSIBILISATION & COMMUNICATION	24
09	MODÈLE ÉCONOMIQUE	27
10	FONCIER	30
11	GLOSSAIRE	32

CONTEXTE

01

CONTEXTE

LE RÉEMPLOI SOLIDAIRE, une réponse aux enjeux de transition

Alors que nos sociétés sont confrontées à des défis environnementaux, sociaux et économiques sans précédent, le **réemploi solidaire** apparaît comme une réponse concrète, locale et transversale. Il propose une **approche différente de la production, de la consommation et du lien social, en plaçant l'humain et la préservation des ressources au cœur de son action.**

Chaque jour, les structures du réemploi solidaire – comme les ressourceries, les recycleries, les ateliers de réparation... – récupèrent des milliers d'objets, leur redonnent de la valeur et les remettent en circulation. Mais leur mission va au-delà. Elles **accompagnent également des personnes éloignées de l'emploi** dans des parcours d'insertion, et **sensibilisent divers publics** à la réduction des déchets, à la consommation responsable et à l'économie circulaire.

Inscrit dans le cadre des politiques nationales (au travers de la loi AGECS*, des filières REP*...), le réemploi solidaire est désormais reconnu comme un **levier essentiel de transition**. Il contribue à réduire notre empreinte écologique, à renforcer la cohésion sociale et à dynamiser les territoires, notamment les zones rurales.

Cet observatoire régional a pour mission de mieux faire connaître, documenter et valoriser **l'impact** environnemental, social, économique et territorial du réemploi solidaire.

L'ARAR BFC, un réseau au service du réemploi en Bourgogne-Franche-Comté

En tant qu'actrice régionale de la transition écologique, l'**Association Régionale des Acteurs du Réemploi** fédère et soutient les structures qui travaillent pour donner une seconde vie aux objets, tout en favorisant l'emploi local et en sensibilisant sur la consommation responsable.



NOTRE RÔLE

Coordonner, représenter et soutenir les structures du réemploi dans toute la région



NOS MISSIONS

Créer des synergies, partager des outils, renforcer les compétences et défendre une **voix commune** auprès des partenaires publics et privés



NOTRE VISION

Promouvoir le réemploi comme levier de transition **écologique, sociale et territoriale**, en lui donnant la reconnaissance, la structure et le soutien nécessaires

POURQUOI CET OBSERVATOIRE RÉGIONAL ?

Mieux comprendre pour mieux agir : c'est l'ambition de cet observatoire régional du réemploi en Bourgogne–Franche–Comté.

Les structures du réemploi jouent un rôle essentiel dans la société, mais leur impact reste souvent méconnu. Grâce à cet observatoire, l'ARAR BFC souhaite **mettre en lumière le travail de terrain, quantifier les apports** du secteur et **aider les acteurs pour qu'ils puissent peser davantage** dans les politiques publiques locales, régionales et nationales.

Cet outil permet de **dresser un état des lieux** de l'activité, de l'emploi, des flux de matières, des actions de sensibilisation et des partenariats locaux. Il **alimente les échanges avec les partenaires institutionnels** (Région, ADEME, collectivités, éco-organismes...) et **renforce la légitimité** du réemploi solidaire comme acteurs de la transition écologique et sociale.

En plus d'être une ressource pour les structures, cet observatoire est un **support de plaidoyer**, un **levier de reconnaissance**, un **point de repère** pour se situer dans un écosystème plus large et une **source d'inspiration** pour les futures stratégies.



Cet observatoire n'est pas seulement un outil technique, c'est aussi un geste politique. Il met en avant l'importance de valoriser, de soutenir et de renforcer les actions des structures du réemploi.



© ALCG - Vincent BIDAULT

MÉTHODOLOGIE

Un observatoire n'est utile que s'il reflète la réalité du terrain.

C'est en partant de cette conviction que l'ARAR BFC a voulu créer un outil rigoureux, transparent et proche des acteurs locaux.

Chaque donnée présentée ici est le résultat d'un effort collectif :

- **des structures**, qui ont pris le temps de répondre et de partager leurs réalités ;
- **de l'équipe de l'ARAR**, qui a accompagné, relancé, vérifié et consolidé les données ;
- **des réseaux régionaux partenaires**, qui, partout en France, ont mené des démarches similaires. En collaboration avec le **Réseau National des Ressourceries et Recycleries (RNRR)**, nous avons établi des indicateurs communs pour mieux faire comprendre et promouvoir le réemploi.

Au-delà des chiffres, cette méthodologie vise à **donner la parole aux acteurs du réemploi**, faire remonter leurs réalités concrètes et créer des indicateurs pour soutenir à la fois leur reconnaissance et leur développement.

La collecte s'est déroulée de mars à novembre 2024, via un questionnaire en ligne. Des relances personnalisées ont permis d'obtenir des réponses et d'en assurer la qualité.

Sur **113 structures identifiées en région** grâce au travail de cartographie mené par l'ARAR BFC*, **43 ont prit part à l'enquête**, dont **33 de manière exhaustive**.

Avec presque **deux fois plus de réponses que lors de la précédente édition** (22 répondants en 2023, portant sur les données 2022), cette forte participation illustre la volonté des structures régionales de partager leurs réalités et de construire ensemble une vision collective de leur secteur.



**Pour plus d'information, voir la partie "Q2 - TERRITOIRE" disponible à partir de la page 7*

Les structures sollicitées représentent une grande diversité d'acteurs, tels que des **Ressourceries et Recycleries** membres ou proches du réseau, des **associations de solidarité**, des **ateliers d'insertion**, des **régies de territoire**, mais aussi des **entités appartenant à d'autres réseaux** (comme Emmaüs, Envie, le Secours Catholique ou la Croix-Rouge Française...). Cette diversité permet de proposer une vision globale et fidèle des dynamiques régionales, tant au niveau géographique qu'organisationnel.

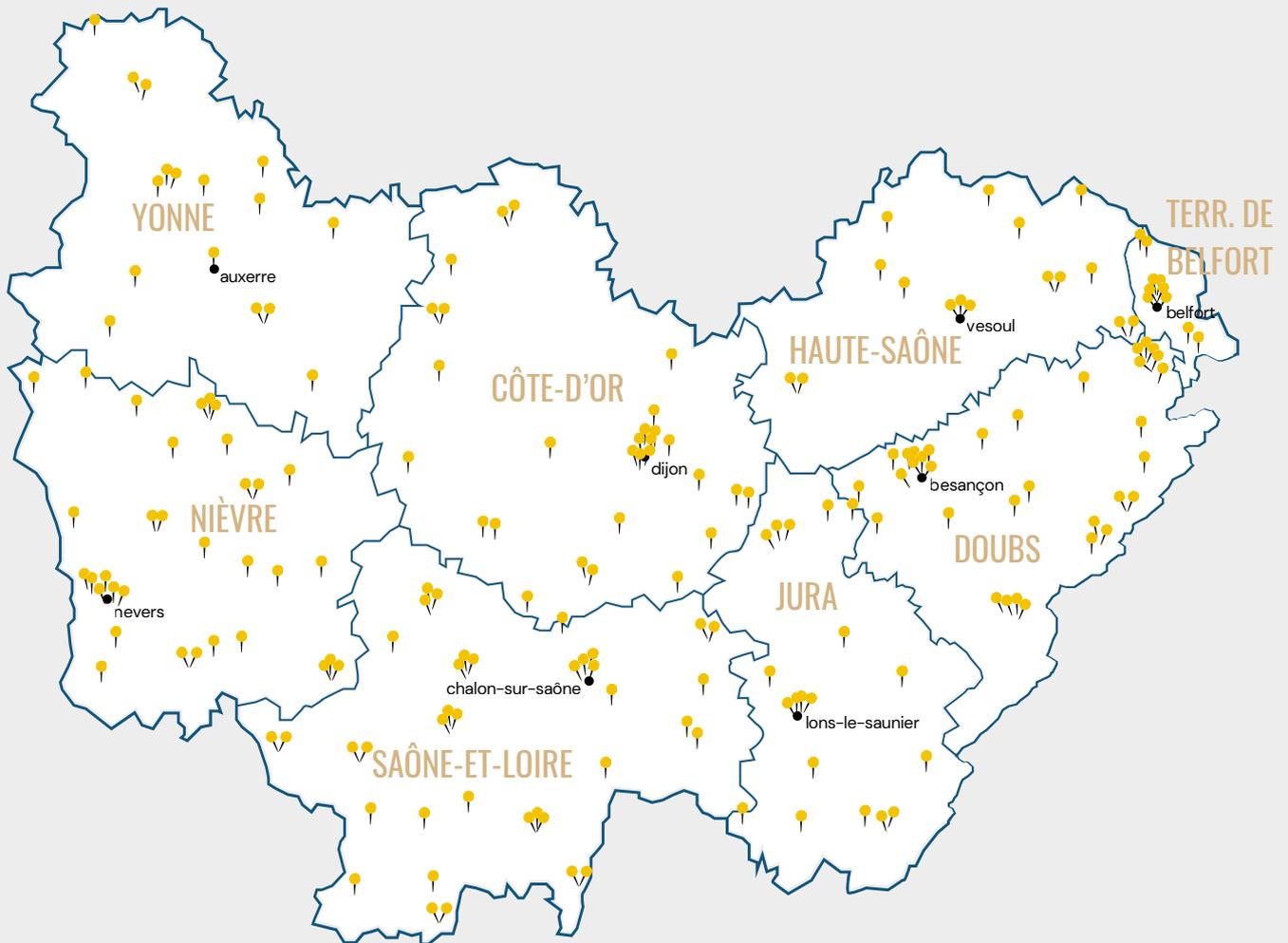
Cet observatoire ne prétend pas être exhaustif mais offre une **lecture réaliste, représentative et utile du réemploi sur le territoire régional**.

TERRITOIRES

02

TERRITOIRE

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DU RÉEMPLOI SOLIDAIRE EN RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



En parallèle de la réalisation de cet observatoire, l'ARAR BFC a mené un important travail de **cartographie des acteurs du réemploi solidaire de Bourgogne-Franche-Comté**. Ce recensement permet aujourd'hui de disposer d'une vision plus fidèle de la réalité du terrain : à ce jour, la région compte au moins **113 acteurs du réemploi**, répartis sur **166 lieux ouverts au public** (boutiques, ateliers, points de collecte...). Ce réseau **couvre l'ensemble des départements**, des grandes agglomérations aux villes moyennes, jusqu'aux zones rurales.

Ce maillage reflète **la diversité des modèles et leur ancrage territorial**, témoignant d'une réelle dynamique locale. Cependant, il met également en lumière des **zones encore peu couvertes**, où l'offre de réemploi reste à développer. Renforcer le maillage régional, c'est permettre à tous les territoires d'accéder à une offre de réemploi locale, créatrice de lien social, d'emplois de proximité et de solutions concrètes face aux déchets.

Cette cartographie n'est toutefois pas exhaustive : le secteur évolue rapidement, entre projets émergents et arrêts d'activité. **Une version interactive et régulièrement mise à jour est disponible sur le [site de l'ARAR BFC](#).**

PROFIL DES STRUKTUREN

03

PROFIL DES STRUCTURES

Comme présenté dans la partie 02 – TERRITOIRE, l'ARAR BFC a mené entre 2024 et 2025 un important travail de **cartographie des acteurs du réemploi solidaire en région**. Pour cette partie, nous avons choisi de nous appuyer sur ces données de cartographie plutôt que sur les seules réponses au questionnaire de l'Observatoire.

En effet, l'analyse montre que les structures qui répondent à l'enquête sont souvent les mieux dotées en moyens humains, ce qui ne reflète pas entièrement la réalité du terrain. **De nombreuses petites associations**, pourtant actives et ancrées localement, **n'ont pas toujours la capacité ou le temps nécessaire pour participer à l'enquête**. S'appuyer sur le travail de cartographie permet ainsi de proposer une **photographie plus proche de la diversité réelle des structures présentes** sur le territoire régional.

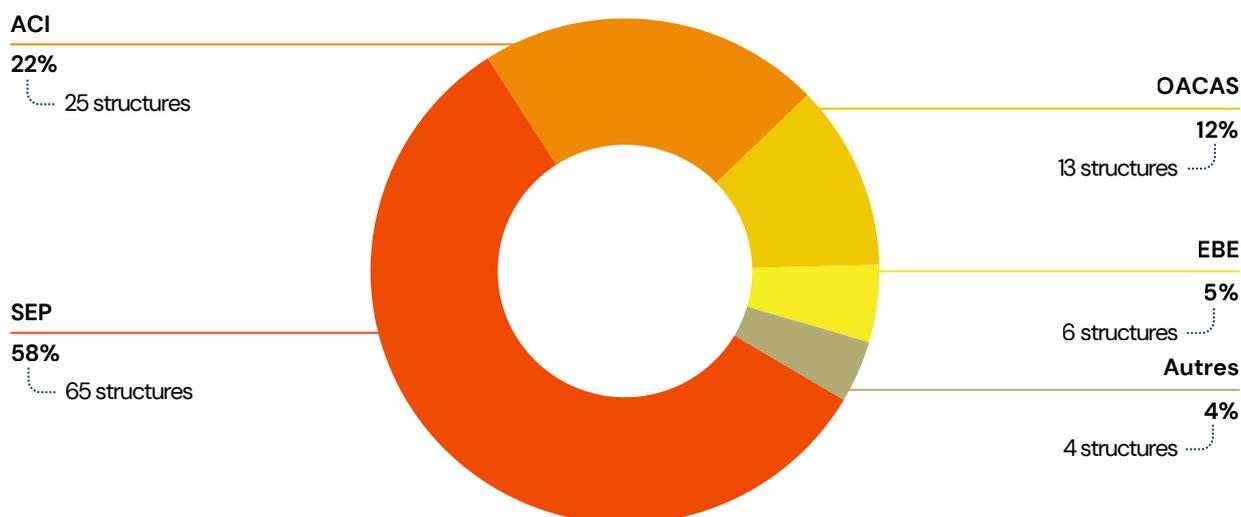
STRUCTURATION SOCIALE ET JURIDIQUE

Les structures du réemploi en Bourgogne–Franche–Comté sont principalement issues de l'Économie Sociale et Solidaire : **97% des répondants sont des associations loi 1901**, un statut adapté avec leur mission d'intérêt général et leur gouvernance collective.

Parmi ces structures, deux modèles dominants se distinguent :

- **Les Structures d'Emploi Pérenne (SEP*)**, aussi appelée associations employeuses de droit commun représentent plus de la moitié des structures. Elles portent des actions de réemploi souvent animées par des bénévoles ou de petites équipes salariées et s'inscrivent dans des dynamiques citoyennes, écologiques ou solidaires. Elles jouent ainsi un rôle clé pour l'animation locale et l'accès au réemploi pour toutes et tous.
- **Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI*)**, qui représentent 22% des répondants, proposent un accompagnement vers l'emploi à des personnes en difficulté, à travers des activités concrètes (collecte, tri, vente...). Elles sont à la fois des outils d'insertion et de véritables acteurs économiques bénéfiques pour dans les territoires où elles opèrent.

Répartition des acteurs selon la structuration sociale (selon la cartographie réalisée par l'ARAR BFC)



*Sur l'ensemble du document, les sigles suivis d'un astérisque sont expliqués dans la partie "11 – GLOSSAIRE" disponible à partir de la page 32



différents modèles de structuration sociales du réemploi

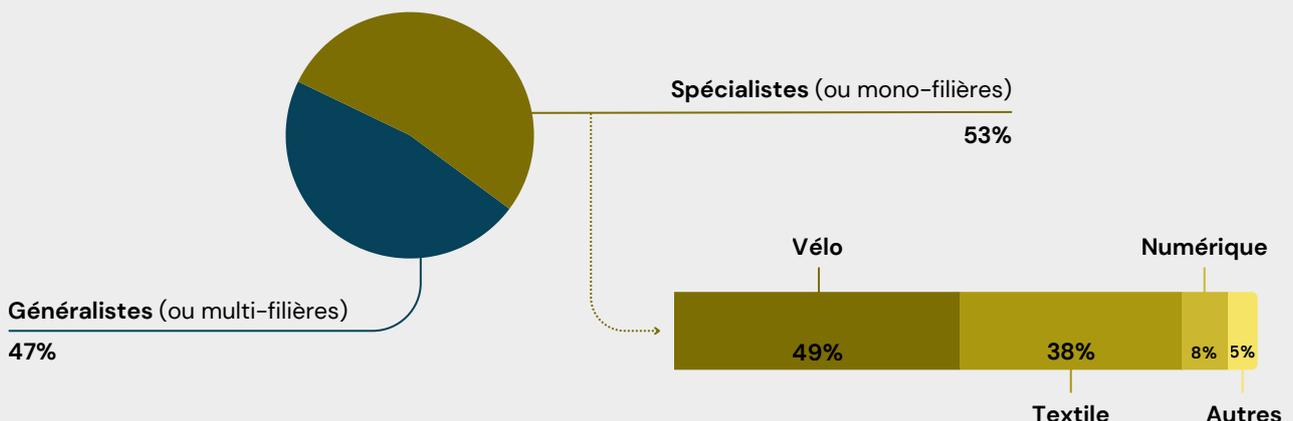
- **ACI – Atelier Chantier d’Insertion** : Structure d’insertion qui accompagne des personnes éloignées de l’emploi via des activités support.
- **Association de droit commun** : Association sans agrément insertion, portée par des salarié-es et/ou des bénévoles.
- **EBE – Entreprise à But d’Emploi** : Entreprise créée dans le cadre des TZCLD* pour embaucher sans sélection des personnes privées durablement d’emploi.
- **EI – Entreprise d’Insertion** : Entreprise sociale qui emploie des personnes en insertion sur un modèle commercial plus classique.
- **ESAT – Établissement et Service d’Aide par le Travail** : Structure médico-sociale qui propose une activité adaptée à des personnes en situation de handicap.
- **OACAS – Organisme d’Accueil Communautaire et d’Activité Solidaire** : Statut spécifique à des communautés comme Emmaüs, alliant accueil, accompagnement et activité solidaire.
- **Régie de territoire** : Structure locale qui développe des services de proximité à finalité sociale.

STRUCTURATION DE L’ACTIVITÉ

D’après le travail de cartographie des acteurs, **47% des structures répondantes peuvent être définies comme généralistes (ou multi-filières), c’est-à-dire qu’elles interviennent sur plusieurs types d’objets** (textile, mobilier, électroménager, vaisselle, livres...). Ce modèle, historiquement porté par les Ressourceries, favorise la prévention des déchets en s’adaptant aux dons reçus et en proposant une offre variée et accessible au grand public.

À l’inverse, **53% des répondants sont des structures spécialistes (ou mono-filières), donc qui se concentrent sur un seul type d’objet** (par exemple un atelier vélo, une structure de reconditionnement numérique ou de EEE*...) au travers d’une expertise pointue sur cette/ces filière(s). La création des nouvelles filières REP*, suite à la loi AGECE*, a accompagné l’émergence de ces structures spécialisées qui développent des compétences spécifiques et des organisations adaptées.

Répartition selon l’activité (selon la cartographie réalisée par l’ARAR BFC)



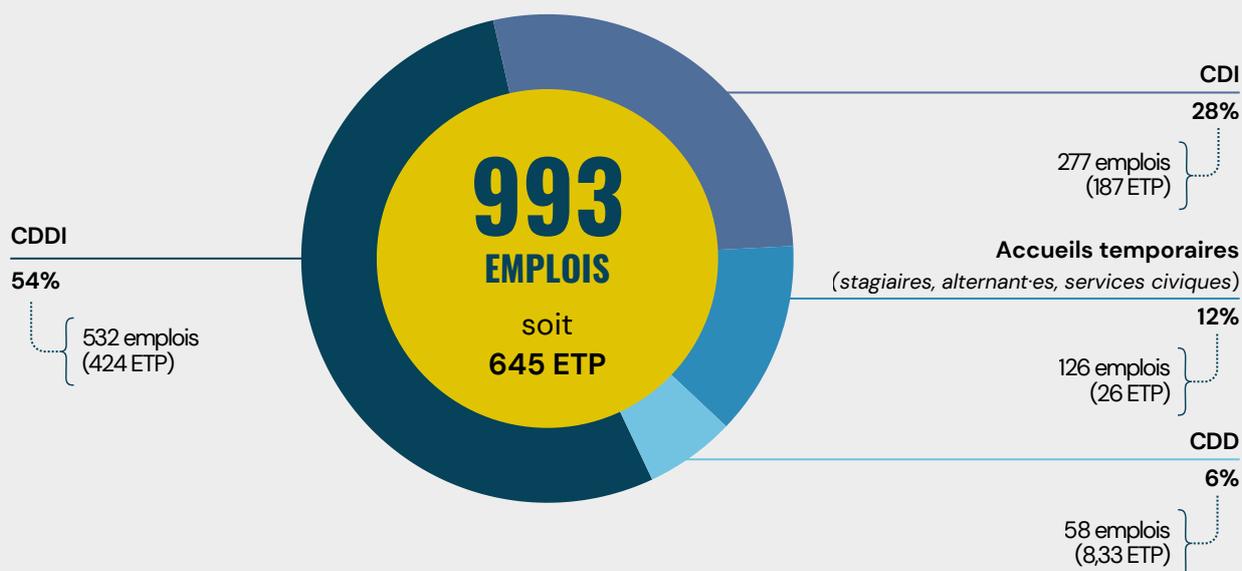
**RICHESSES
HUMAINE**

04

UN LEVIER D'EMPLOI LOCAL ET NON DÉLOCALISABLE

Le secteur du réemploi en Bourgogne–Franche-Comté s'appuie sur une **richesse humaine importante**, comprenant des salarié·es en insertion, des salarié·es permanent·es, des bénévoles, des stagiaires, des volontaires... Cette diversité de statuts reflète autant la dimension sociale du secteur que la variété des modèles qui le composent.

Répartition des emplois par type de contrat



La part très majoritaire des CDDI* (plus de la moitié) témoigne de l'ancrage du secteur dans l'Insertion par l'Activité Économique (IAE*). Ces contrats permettent d'accompagner des personnes éloignées de l'emploi à travers des activités supports comme la collecte, le tri ou la vente de seconde main. En ETP*, le poids des CDDI* est encore plus marqué (près de 66 % des équivalents temps plein.).

Les CDI*, qui représentent plus d'un quart des effectifs, assurent la stabilité de fonctionnement et la continuité des projets.

Les CDD*, quant à eux, restent très minoritaires, souvent mobilisés pour des remplacements, des pics d'activité ou des missions ponctuelles.

Enfin, une part significative des effectifs est composée de stagiaires, alternant·es et volontaires en service civique qui participent activement au quotidien des structures, renforçant les équipes sur des périodes limitées.

Bien que le modèle de l'IAE* soit prédominant, il ne représente pas à lui seul l'intégralité du secteur : les structures hors ACI*, souvent de taille plus modeste, emploient également des salarié·es permanent·es, principalement en CDI. Ces structures jouent un rôle essentiel dans l'écosystème du réemploi et s'appuient fortement sur d'autres formes d'engagement, notamment bénévole, qui constitue un élément clé de leur organisation.

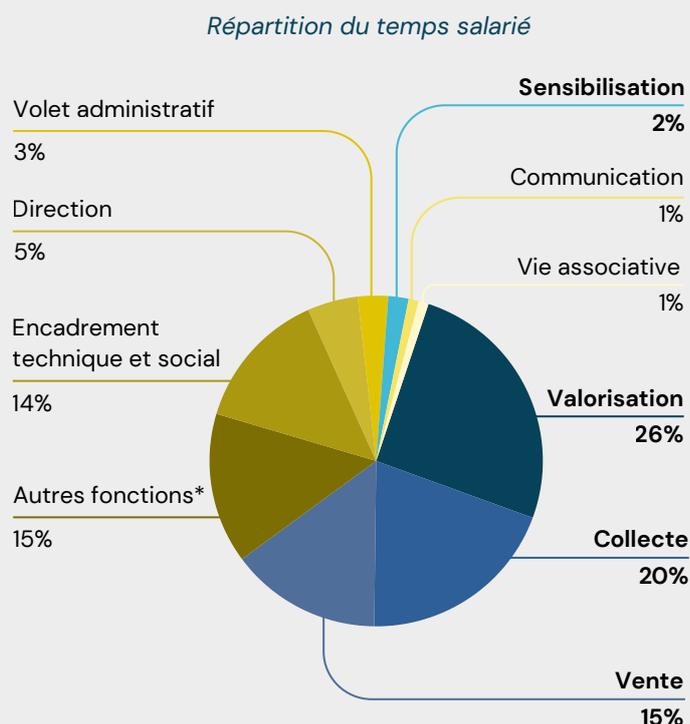
LA RÉPARTITION DES MISSIONS

Les **salarié-es** sont principalement mobilisés sur les missions de **valorisation (26%)**, de **collecte (20%)** et de **vente (15%)**. Ces trois missions concentrent près de **9 emplois sur 10**, soulignant l'importance de ces fonctions opérationnelles au sein des structures du réemploi.

En parallèle de ces missions, du temps est aussi consacré à l'**encadrement social (14%)**, à la **sensibilisation (2%)** ou encore à l'**administration** et la **communication**.

Les **4 grandes fonctions** des structures du réemploi (collecte, valorisation, vente et sensibilisation) **absorbent 63% du temps de travail salarié**.

**Les autres fonctions regroupent des missions variées telles que l'accompagnement socio-professionnel des salarié-es en insertion, la formation, ou encore des missions d'animation et de développement spécifiques.*



LE BÉNÉVOLAT : FORCE VIVE ET LIEN SOCIAL

Au-delà des salarié-es et des personnes en parcours d'insertion, le secteur du réemploi s'appuie sur une **force bénévole conséquente**, souvent moins visible mais **indispensable au fonctionnement quotidien des structures**.

En Bourgogne-Franche-Comté, **553 bénévoles** (hors fonctions de gouvernance) s'impliquent dans les activités des structures du réemploi, soit l'équivalent de **67 ETP***. Ces chiffres traduisent un engagement fort, mobilisé tant pour des missions ponctuelles que pour un appui régulier aux équipes.

COLLECTIE

05

COLLECTE

UN LEVIER CENTRAL POUR ALIMENTER LE RÉEMPLOI

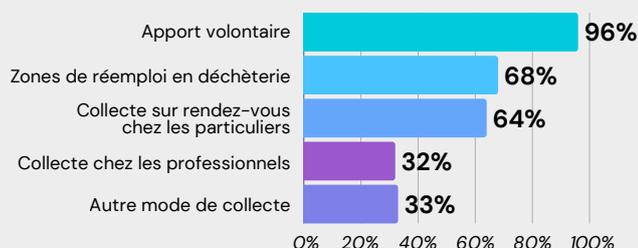
La collecte est une activité essentielle des structures de réemploi. Elle consiste à récupérer des objets et matériaux usagés (mobilier, électroménager, vêtements, livres...) auprès des particuliers, collectivités ou entreprises, dans le but de leur donner une seconde vie plutôt que de les envoyer à l'enfouissement ou à l'incinération.



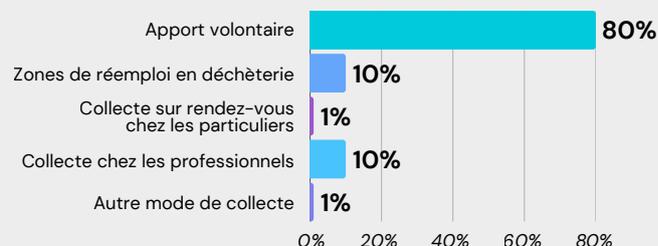
LES DIFFÉRENTS MODES DE COLLECTE

Les structures du réemploi de la région mettent en place différents modes de collecte pour répondre aux besoins de proximité, aux réalités du terrain et aux partenariats locaux. Cette diversité permet de couvrir une large variété de gisements et de garantir un approvisionnement constant.

Part des structures utilisant chaque mode de collecte



Origine des flux collectés



Parmi les différents modes de collecte, **l'apport volontaire** est largement privilégié si on se réfère à la fois au nombre de structures qui le propose (96%) et aux volumes collectés (80% des tonnages). Ce mode de collecte, flexible et accessible, s'inscrit dans la dynamique de proximité avec les usagers, qui déposent directement les objets dans les espaces prévus à cet effet.

Les collectes sur rendez-vous chez les particuliers (64% des structures) et **les points de réemploi en déchèterie** (68%) sont également bien représentés, bien que leur contribution aux volumes collectés reste limitée. Ces dispositifs sont souvent complémentaires à l'apport volontaire, mais permettent de capter certains flux spécifiques ou toucher des publics encore peu sensibles aux enjeux du réemploi.

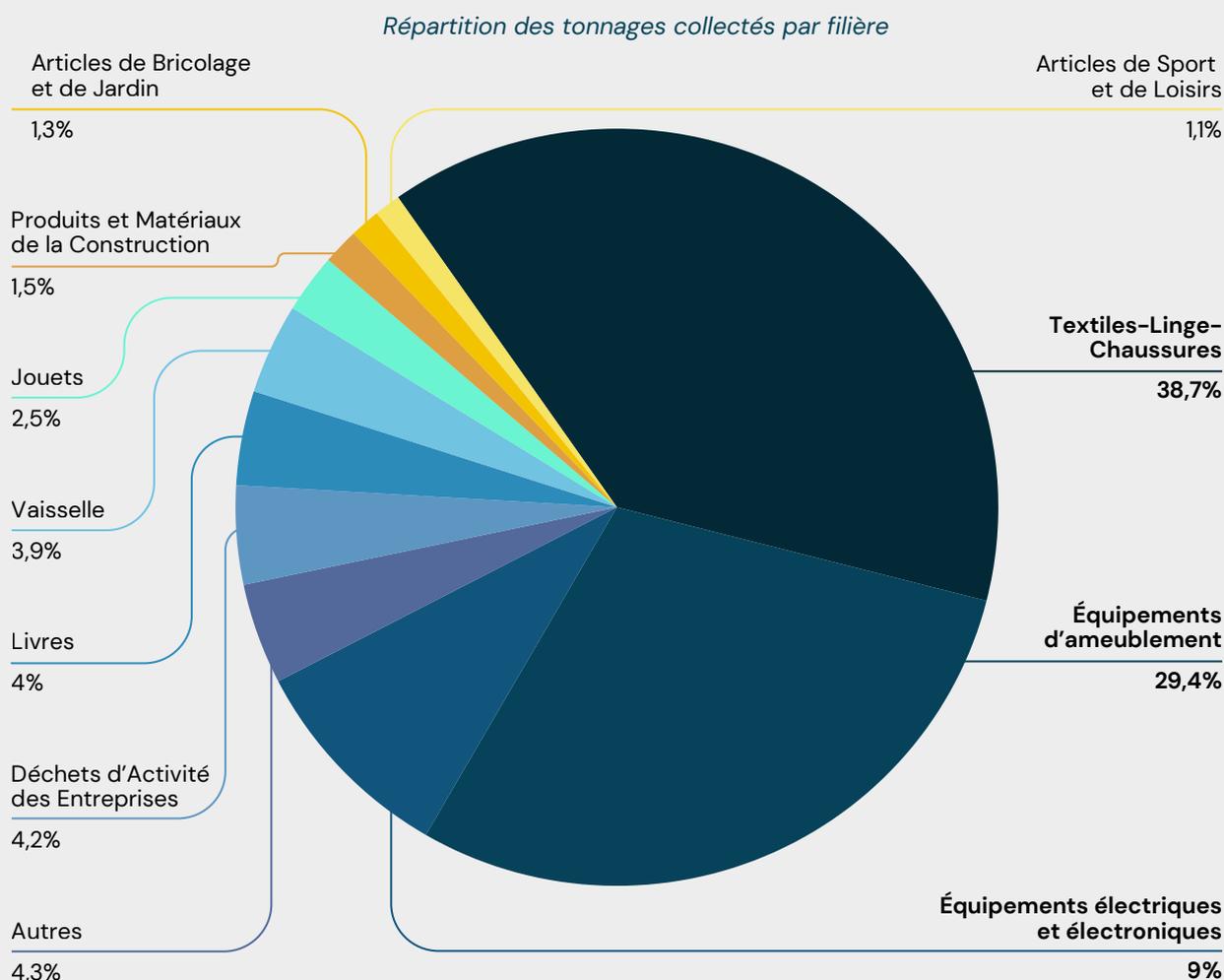
Enfin, **la collecte chez les professionnels** reste à la marge. Sa mise en œuvre limitée (32% des structures) et son faible tonnage collecté traduisent les freins encore présents (juridiques, logistiques, économiques) mais aussi un potentiel à explorer pour le développement des structures.

LA RÉPARTITION DES FLUX COLLECTÉS

7372 TONNES COLLECTÉES EN 2023

PAR LES STRUCTURES AYANT PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE

Ce chiffre reflète l'activité des structures ayant participé à l'enquête et permet de donner un ordre de grandeur significatif de la contribution du réemploi solidaire à la prévention des déchets en Bourgogne-Franche-Comté. Bien qu'il ne couvre pas l'ensemble des acteurs régionaux, il constitue une base solide pour mesurer l'impact du secteur et suivre son évolution.



Trois filières concentrent à elles seules plus des trois quarts des tonnages : les **Textiles-Linge-Chaussures** (TLC*), les **Équipements d'Ameublement** (DEA*) et les **Équipements Électriques et Électroniques** (EEE*).

LA TRAÇABILITÉ, UN ENJEU STRUCTURANT POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR



La mise en place de systèmes de traçabilité dans les structures du réemploi est bien plus qu'une simple contrainte administrative : elle est devenue essentielle pour mesurer l'impact réel des activités, garantir la transparence et renforcer le dialogue avec les filières REP*. Sans traçabilité fiable, de nombreuses structures risquent de demeurer invisibles : les gestes quotidiens de collecte et de valorisation ne sont pas comptabilisés ou trop souvent sous-déclarés. Pourtant, suivre précisément les flux entrants et sortants permet de piloter efficacement les activités, d'optimiser les ressources et de démontrer concrètement l'engagement environnemental des structures.

En Bourgogne–Franche–Comté, **53% des structures ont actuellement mis en place un outil de traçabilité**, parmi lesquelles **71% utilisent le logiciel GDR*** spécifiquement pensé pour les besoins des acteurs du réemploi. Ces solutions permettent de produire des données fiables pour les collectivités, financeurs et éco-organismes, et sont devenues des outils stratégiques de financement dans le cadre des partenariats avec les filières REP*.

Cependant, **environ la moitié des acteurs ne disposent pas encore d'outil dédié à la traçabilité** en raison de contraintes budgétaires, du manque de formation ou du récent démarrage d'activité. Cette situation crée des zones d'ombre dans les données régionales et nationales. Pour garantir une juste reconnaissance et favoriser le développement des structures, il est crucial d'accompagner chaque acteur dans l'adoption d'outils adaptés à ses besoins spécifiques.

VALORISATION

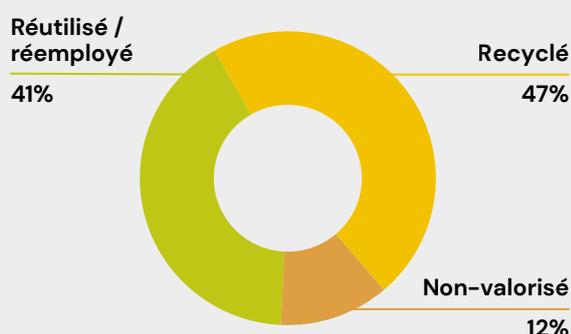
06

VALORISATION

UNE DYNAMIQUE DE VALORISATION QUI LIMITE LE DÉCHET ULTIME

La **valorisation** désigne l'ensemble des processus qui permettent de donner une seconde vie aux objets collectés. Cela passe d'abord par le **réemploi** : les objets sont nettoyés, réparés et remis en état pour être réutilisés ou revendus. Lorsqu'ils ne peuvent pas être réemployés, ils sont **recyclés ou orientés vers les filières REP***. Enfin, la part résiduelle des objets non valorisables est **éliminée** (par incinération ou enfouissement).

Répartition selon le mode de valorisation



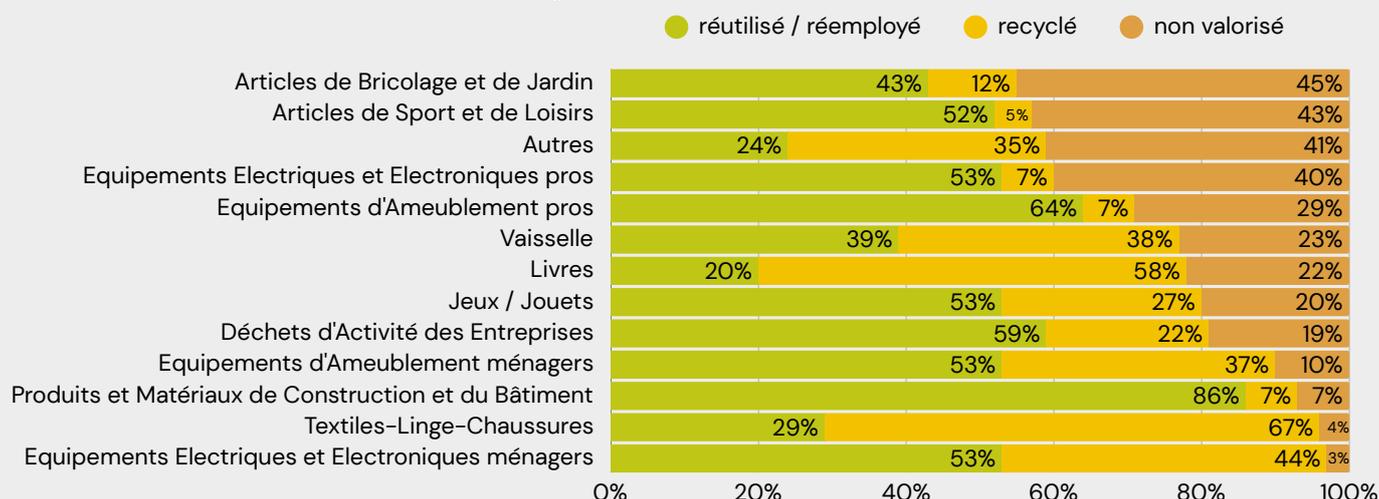
En Bourgogne–Franche–Comté, **près de 7400 tonnes d'objets ont été collectés** par les structures du réemploi en 2023.

Parmi ceux-ci, **88% ont pu être valorisés** : 41% ont trouvé une seconde vie grâce au réemploi et 47% ont été redirigés vers des filières de recyclage ou REP*.

Seulement **12% des tonnes collectées n'ont pas pu être valorisées**, en raison d'un manque de débouchés adaptés ou de qualité insuffisante.

Ces résultats témoignent de la capacité des structures à allonger la durée de vie des objets et à limiter leur enfouissement ou incinération.

Répartition du gisement selon la valorisation par filière



Bien que les Equipements d'Ameublement (DEA*), les Equipements Electriques et Electroniques (EEE*) et les Textiles (TLC*) soient les filières les plus collectés (cf. page 17), leur réemploi reste limité. Cela s'explique notamment par la mauvaise qualité des gisements, la complexité des processus de réparation ou encore des exigences réglementaires qui freinent leur réutilisation. Faute de moyens suffisants, ces gisements sont souvent directement réorientés vers le recyclage / les filières REP*. **Un meilleur soutien aux structures, une coordination renforcée avec les filières REP* et une action politique contre la surproduction sont devenus nécessaires pour remédier à cette situation.**

REDISISTRIBUTION

07

REDISTRIBUTION

LA REDISTRIBUTION : MOTEUR D'UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

Une fois collectés, triés et valorisés, la **redistribution** est la dernière étape du parcours des objets réemployés. Elle prend la forme de vente en **magasin physique**, sur des **boutiques en ligne** ou par le biais de **dons**, permettant aux objets de trouver une nouvelle vie dans une démarche d'accessibilité, de solidarité et de sobriété. Véritable vitrine du réemploi solidaire, la redistribution repose sur une offre large et variée, adaptée aux besoins des territoires et aux capacités des structures.

ZOOM SUR

quelques chiffres clés de la vente

SUR 43 STRUCTURES INTERROGÉES



76

boutiques solidaires*



584 m²

de surface moyenne dédiée à la vente



385 592

passages en caisse au total sur l'année
avec une moyenne de 15 423 par structure



14,81 €

de panier moyen

LA VENTE EN LIGNE



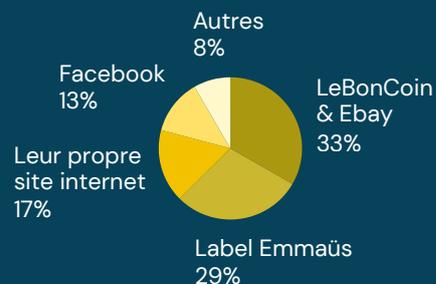
47 %

des structures font de la vente en ligne



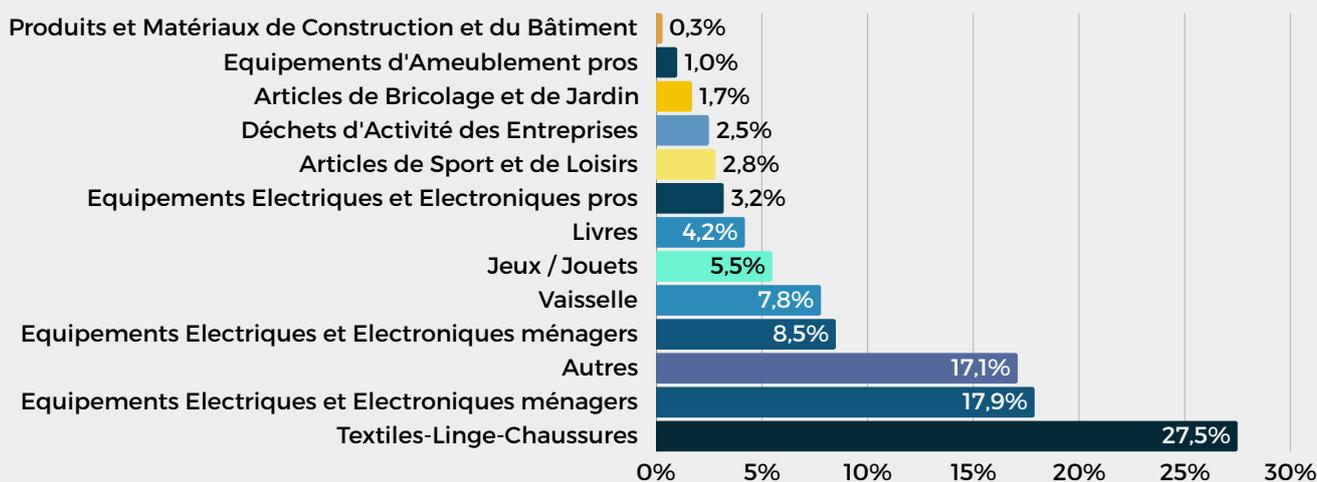
22 %

l'ont en projet

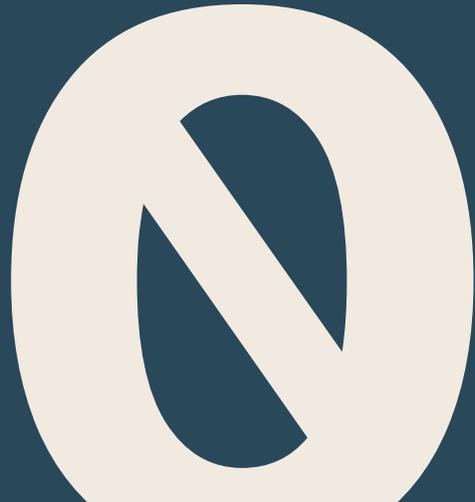


*76 boutiques solidaires ont été recensées via l'enquête, mais on en identifie plus de 160 en Bourgogne-Franche-Comté

Répartition du chiffre d'affaire total par filière



SENSIBILISATION & COMMUNICATION



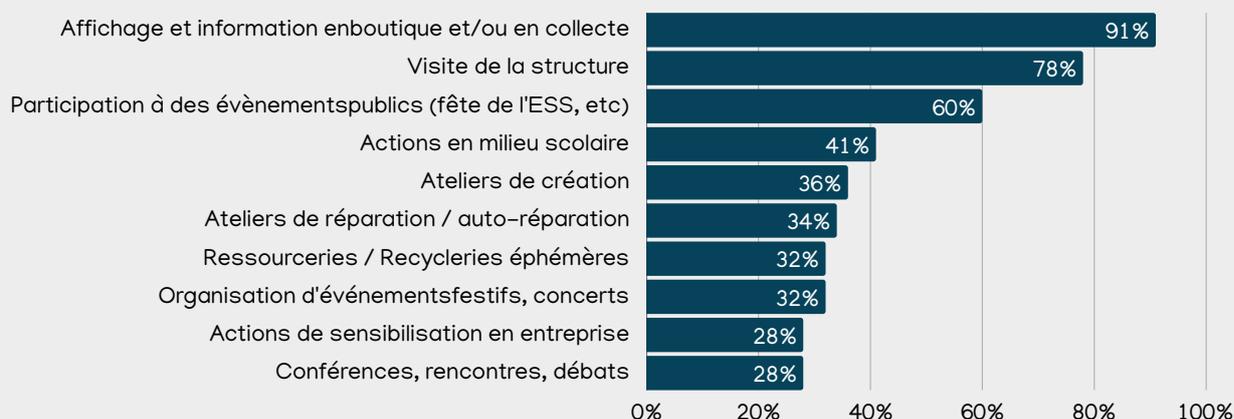
SENSIBILISATION & COMMUNICATION

LA SENSIBILISATION : UNE FONCTION ESSENTIELLE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Aux côtés de la collecte, de la valorisation et de la redistribution, **la sensibilisation fait partie intégrante des quatre piliers des structures du réemploi solidaire.**

Cette mission, intégrée au quotidien des structures, se décline de multiples manières et s'adapte à différents publics, tant au sein des boutiques solidaires qu'hors les murs. Chaque structure développe ses propres outils et approches, en fonction de son implantation, de ses ressources et des enjeux locaux. Elles contribuent par ce biais à faire évoluer les pratiques individuelles et collectives en faveur d'une société plus sobre, solidaire et circulaire.

Actions de sensibilisation réalisées par les structures



ZOOM SUR

quelques chiffres clés de la sensibilisation

SUR 43 STRUCTURES INTERROGÉES

95 %

des structures réalisent des actions sensibilisation



1 042

actions de sensibilisation réalisées



14 638

personnes sensibilisées



223

partenaires associatifs

715 au sein de la structure

327 hors les murs

LA COMMUNICATION : UN LEVIER DE VISIBILITÉ ENCORE TROP PEU EXPLOITÉ

La communication joue un rôle crucial pour faire connaître les missions et les actions des structures de réemploi. Elle permet de valoriser leur impact, de renforcer le lien avec les usager·ères, de sensibiliser le grand public et de développer les partenariats institutionnels et associatifs.

Malgré des moyens souvent limités, avec **en moyenne seulement 0,3 ETP* salarié dédié à la communication par structure**, les structures de la région déploient de nombreux efforts pour être présentes dans les médias traditionnels et numériques.



© ARAR BFC

PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



93%

ont une page FACEBOOK



43%

ont un compte INSTAGRAM

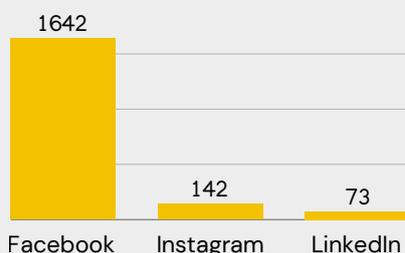


20%

ont une page LINKEDIN

Nombre moyen d'abonné·es

50 589
abonné·es sur les réseaux sociaux



PRÉSENCE MÉDIATIQUE



208

articles de presse



53

émissions radio ou podcast



19

passages en télévision

MODÈLE ÉCONOMIQUE

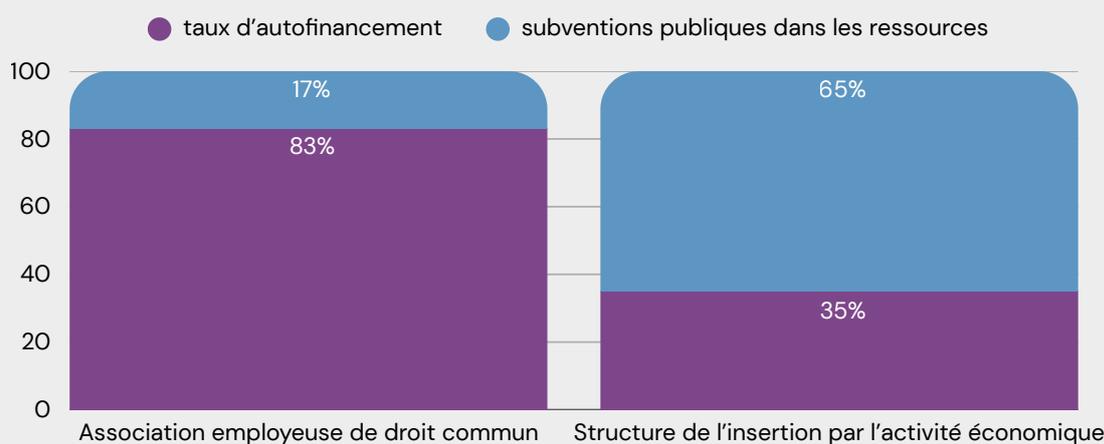
09

MODÈLE ÉCONOMIQUE

DES MODÈLES ÉCONOMIQUES COMPLEXES, DANS UN CONTEXTE EN MUTATION

Le modèle économique des acteurs du réemploi solidaire repose sur un équilibre complexe entre ressources propres et financements publics, fortement lié à leur statut juridique et leur mode de structuration sociale.

Nature des ressources propres selon la structuration sociale



En Bourgogne–Franche–Comté, les Structures relevant de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE*), et en particulier les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI*), bénéficient de subventions importantes pour soutenir leur mission sociale, notamment des aides à l'emploi, qui représentent en moyenne près de 65% des financements publics perçus.

À l'inverse, les structures de type association employeuse de droit commun (non conventionnées SIAE*) doivent mobiliser massivement leurs ressources propres pour assurer leur équilibre économique : elles affichent un taux d'autofinancement élevé, à 83%.

Ces chiffres soulignent à quel point les modèles économiques des structures du réemploi solidaire restent fragiles et fortement dépendants de leur structuration sociale.

Dans ce contexte déjà complexe, l'arrivée des éco-organismes transforme en profondeur les équilibres financiers des structures. Leur contribution devient un levier central, à la fois espéré et nécessaire, pour permettre au secteur de se consolider et de poursuivre ses missions d'intérêt général.

ÉCO-ORGANISMES ET FONDS RÉEMPLOI : UN SOUTIEN ENCORE TRÈS LIMITÉ

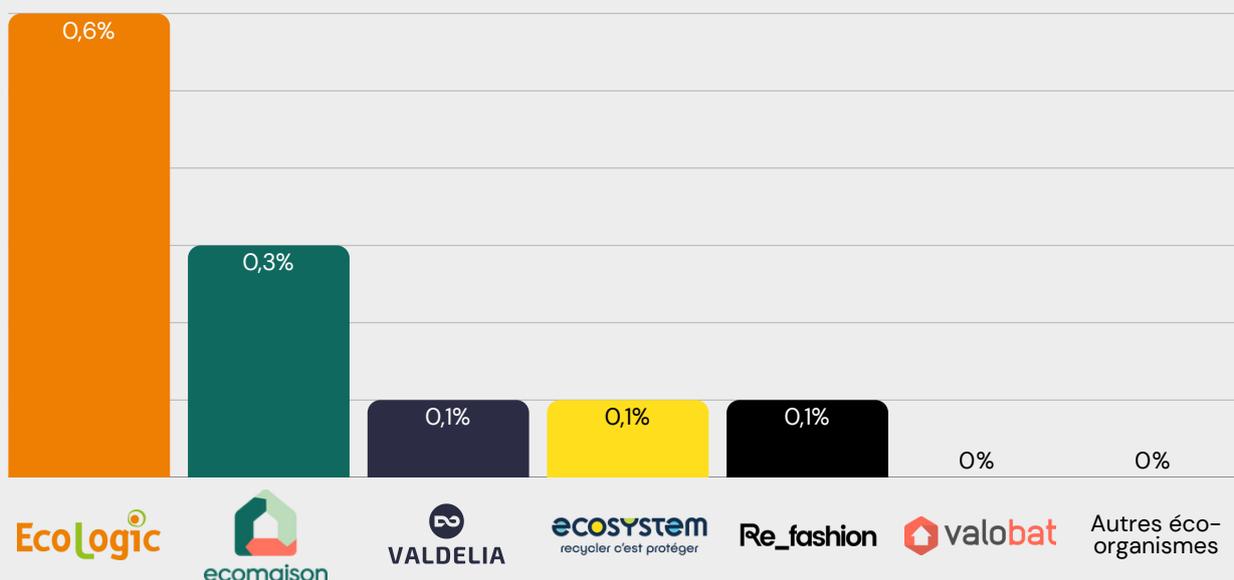
Les filières à **Responsabilité Élargie du Producteur (REP*)** reposent sur le principe du **pollueur-payeur** : les metteurs sur le marché sont tenus d'assumer la fin de vie des produits qu'ils commercialisent, en finançant leur collecte, tri et valorisation. Pour cela, ils se regroupent en **éco-organismes agréés par l'État**, chacun étant responsable d'une ou plusieurs filières spécifiques (mobilier, DEEE*, textile, .).

Depuis la loi AGEC* de 2020, ces éco-organismes ont également pour mission de **soutenir le réemploi solidaire via les fonds réemploi**. Ces fonds, alimentés par 5% des éco-contributions, sont exclusivement réservés aux structures de l'ESS*, sous réserve de conventionnement et de traçabilité des flux.

En théorie, ce mécanisme permet de financer une partie des activités de collecte, de tri, de réparation ou de remise en état, tout en réduisant les tonnages non valorisés.

En pratique, la contribution financière des éco-organismes dans le modèle économique des structures reste très marginale : en Bourgogne-Franche-Comté, elle représente en moyenne à peine 0,7 % des ressources des acteurs interrogés.

Répartition de la contribution financière des éco-organismes dans le modèle économique des structures



Ce déséquilibre souligne la nécessité d'un **changement d'échelle** : si les structures du réemploi solidaire contribuent activement aux objectifs nationaux de réduction des déchets et de réutilisation, elles doivent être **pleinement reconnues, mieux soutenues financièrement** et **associées de façon plus équitable** à la gouvernance des filières.

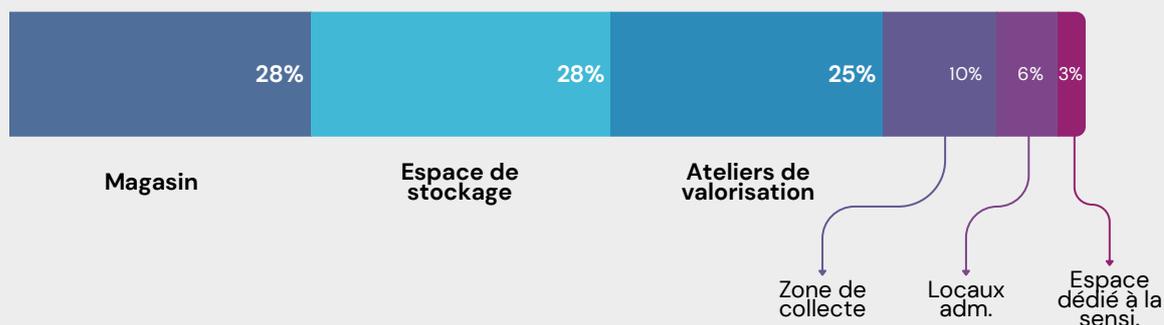
FONCIER

10

DE LA COLLECTE AU MAGASIN, DES ESPACES AU SERVICE DU RÉEMPLOI

Le foncier est un levier indispensable pour le développement et la pérennisation des structures de réemploi de la région. Collecte, tri, réparation, stockage, vente, sensibilisation... autant d'activités complémentaires qui nécessitent des espaces adaptés, nombreux et fonctionnels.

En Bourgogne-Franche-Comté, les structures interrogées mobilisent collectivement plus de 52 000 m² de surface couverte, répartis de la manière suivante :



À cela s'ajoutent près de 48 500 m² d'espaces extérieurs, indispensables pour les stationnements, les bennes ou encore certaines zones de tri en plein air.

Ce maillage foncier illustre la diversité des missions portées par les structures du réemploi solidaire et les besoins très concrets qui y sont liés. Cependant, cela soulève aussi la question essentielle de l'accès à des locaux durables, adaptés et financièrement accessibles. Sur de nombreux territoires, cet accès dépend largement de l'engagement et du soutien des collectivités, qui jouent un rôle clé pour permettre à ces lieux d'exister et de se développer.



© ALCC - Vincent BIDAULT

GLOSSAIRE



GLOSSAIRE

- **ACTEUR DU RÉEMPLOI**

Terme générique qui désigne l'ensemble des structures engagées dans le réemploi solidaire, qu'elles soient multi-filières (ressourceries) ou mono-filières (recycleries). Ces structures collectent, trient, réparent et revendent des objets de seconde main, tout en menant des actions de sensibilisation et en favorisant l'insertion socio-professionnelle.

- **ÉCO-ORGANISME**

Structure à but non lucratif, agréée par l'État, chargée de gérer la fin de vie des produits d'une filière REP* : collecte, tri, réparation, réemploi, recyclage... Elle joue un rôle d'intermédiaire entre les producteurs et les structures de réemploi sur le terrain.

- **FILIÈRE REP**

Dispositif réglementaire obligeant les producteurs à financer la gestion des déchets liés à leurs produits (textile, DEEE*, mobilier...), notamment à travers des contributions à des éco-organismes. La REP peut inclure des actions de prévention, réemploi, réutilisation et recyclage.

- **RECYCLAGE**

Transformation des déchets en matières premières secondaires pour fabriquer d'autres produits. Contrairement au réemploi, le produit perd son usage initial. Le recyclage intervient en dernier recours dans la hiérarchie des modes de traitement.

- **RECYCLERIE**

Structure de réemploi mono-filière (ex. : vélo, jouet, informatique...). Elle poursuit les mêmes objectifs qu'une ressourcerie : donner une seconde vie aux objets, sensibiliser, créer de l'emploi local, mais en se spécialisant sur un ou plusieurs spécifiques.

- **RÉEMPLOI**

Opération par laquelle un objet est réutilisé pour le même usage, sans jamais devenir un déchet. L'objet est transmis directement à un tiers (don, vente, etc.). C'est une action de prévention des déchets, car elle évite leur production en prolongeant la durée de vie des objets.

- **RÉPARATION**

Action qui consiste à remettre un objet en état de fonctionnement. Cela peut concerner un produit encore en usage (dans le cadre du réemploi) ou un produit déjà devenu déchet (dans le cadre de la réutilisation). On parle aussi parfois d'ateliers de réparation ou d'auto-réparation.

- **RESSOURCERIE**

Structure de réemploi multi-filières, souvent adhérente au Réseau National des Ressourceries et Recycleries (RNRR). Elle développe une démarche complète de prévention des déchets, en assurant les 4 fonctions fondamentales : collecte, valorisation (réparation, tri...), vente à prix solidaire, sensibilisation à l'environnement et à la consommation responsable. La ressourcerie s'inscrit dans une logique d'utilité sociale, d'économie circulaire et de création d'emplois locaux.

- **RÉUTILISATION**

Processus qui concerne un objet déjà devenu un déchet. Il passe alors par une étape de préparation (tri, test, nettoyage, réparation...) pour retrouver un statut de produit. La réutilisation fait partie du traitement des déchets.

LES FILIÈRES

- **ABJ – ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN**

Couvre les équipements et outillages destinés au bricolage et au jardinage (tondeuses thermiques, débroussailleuses, mobilier d'extérieur, protections individuelles...)

- **ASL – ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS**

Inclut les cycles et engins de déplacement personnel non motorisés (vélos, trottinettes...), ainsi que l'ensemble des produits liés à la pratique sportive ou aux loisirs de plein air

- **DAE – DÉCHETS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**

Désigne les déchets produits par des activités non ménagères (entreprises, administrations). Concernent souvent le mobilier, les fournitures, ou le matériel pro.

- **DEA – DÉCHETS D'ÉLÉMENTS D'AMEUBLEMENT**

Regroupe le mobilier ménager usagé (chaises, tables, canapés, armoires, matelas...)

- **DEEE – DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES**

Comprend les appareils et équipements fonctionnant à l'électricité ou à pile/batterie (électroménager, informatique, électronique...)

- **JEUX & JOUETS**

Regroupe les jouets non électriques (puzzles, peluches, jeux de société...). Les jouets fonctionnant avec pile ou secteur relèvent de la filière DEEE

- **PMCB – PRODUITS & MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT**

Comprend les matériaux installés de façon permanente (carrelage, revêtements, sanitaires...).

- **TLC – TEXTILES, LINGE DE MAISON & CHAUSSURES**

Regroupe les vêtements, linge de maison et chaussures usagés

ACRONYMES

- **ABJ** : Articles de Bricolage et de Jardin
- **ACI** : Ateliers et Chantiers d'Insertion
- **AGEC** : Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire
- **ARAR BFC** : Association Régionale des Acteurs du Réemploi Bourgogne-Franche-Comté
- **ASL** : Articles de Sport et de Loisirs
- **CDD** : Contrat à Durée Déterminée
- **CDDI** : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
- **CDI** : Contrat à Durée Indéterminée
- **DAE** : Déchets d'Activités des Entreprises
- **DEA** : Déchets d'Éléments d'Ameublement
- **DEEE / D3E** : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- **EBE** : Entreprise à But d'Emploi
- **EI** : Entreprise d'Insertion
- **ESAT** : Établissement et Service d'Aide par le Travail
- **ESS** : Économie Sociale et Solidaire
- **ETP** : Équivalent Temps Plein
- **GDR** : Gestion Des Ressources (logiciel)
- **OACAS** : Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires
- **PEC** : Parcours Emploi Compétences
- **PMCB** : Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment
- **REP** : Responsabilité Élargie des Producteurs
- **RNRR** : Réseau National des Ressources et Recycleries
- **SIAE** : Structure d'Insertion par l'Activité Économique
- **SEP** : Structure d'Emploi Pérenne (associations employeuses de droit commun)
- **TLC** : Textiles, Linge de maison, Chaussures
- **TZCLD** : Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

REMERCIEMENTS & PARTENAIRES

REMERCIEMENTS & PARTENAIRES

REMERCIEMENTS

Un grand merci aux 43 structures du réemploi solidaire de Bourgogne-Franche-Comté qui ont pris le temps de partager leurs données, leurs réalités de terrain et leur engagement pour nourrir cet observatoire.

Merci pour votre confiance, votre transparence et votre participation active à cette dynamique collective ! C'est grâce à vous que ce portrait régional peut exister.

PARTENAIRES

NOS FINANCEURS



NOS PARTENAIRES NATIONAUX



LES RÉSEAUX RÉGIONAUX ET PARTENAIRES



2024

sur les données 2023

OBSERVATOIRE DU RÉEMPLOI

Bourgogne-Franche-Comté

Re Association
Régionale des
Acteurs du
Réemploi

Bourgogne-Franche-Comté

WWW.ARAR-BFC.FR


PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**